

PLUIH d'idées
sur le **DUNKERQUOIS**



CONCERTATION PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL HABITAT DEPLACEMENTS

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Etat

Loi Grenelle II
Loi ALUR

- Lutte contre le changement climatique et adaptation à ce changement
- Développement des communications numériques
- Modération de la consommation d'espaces
- Meilleure prise en compte de l'environnement (évaluation environnementale)

Région

Schéma Régional d'Aménagement et
de Développement Durable du
Territoire

Schéma Régional Climat, Air, Energie

- Objectif chiffré de modération de la consommation de l'espace :
500 ha / an jusque 2020 pour la Région Nord – Pas de Calais
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques
- Déclinaison de la Trame Verte et Bleue régionale

SCoT

SCoT Flandre Dunkerque

- 25 hectares par an d'ouverture à l'urbanisation, comptes fonciers
- Prise en compte des risques
- Document d'Aménagement Artisanal et Commercial

CUD

**Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
Habitat et Déplacements**

Plan Local d'Urbanisme communautaire

Approbation 2012

- + POS de Spycker
- + POS des Moeres
- + PLU de Ghyvelde



Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements

Délibération du 3 mars 2016

- Créer la ville intense
- Améliorer la qualité de l'environnement et du cadre de vie
- Favoriser un développement portuaire et logistique industriel et technologique durable et une diversification du tissu économique

Plan de Déplacements Urbains

Approbation 2003

Charte de mobilité

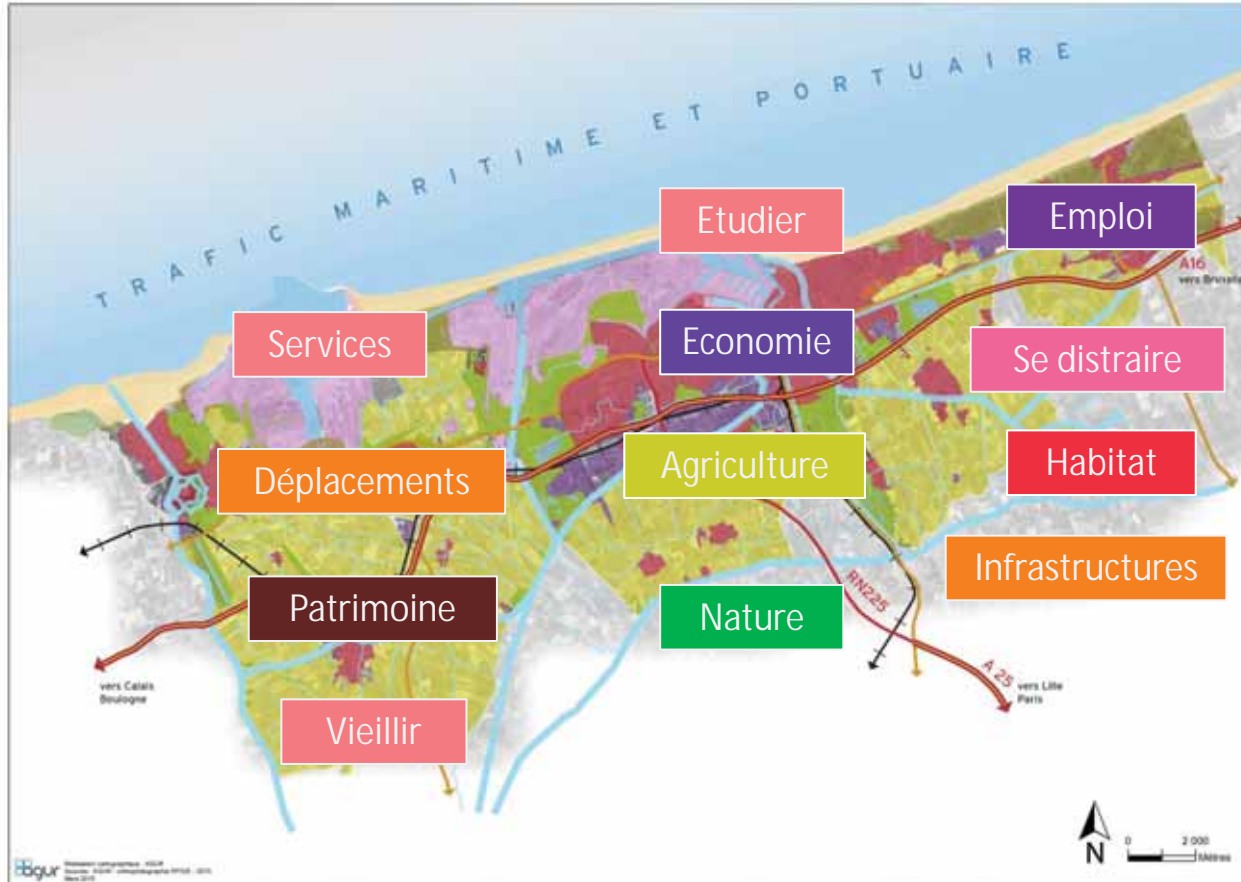
Approbation 2013

- Une offre de transports au service des usagers
- Une mobilité respectueuse de l'environnement
- Un lien renforcé vers les bassins de vie voisins
- Une soutenabilité financière de l'offre de mobilité

Programme Local de l'Habitat 2013 - 2018

Approbation 2012

- Améliorer l'attractivité résidentielle du territoire et relever le défi démographique
- Contribuer aux équilibres urbains et sociaux de l'agglomération
- Répondre à la diversité des besoins et faciliter les parcours résidentiels



Les déterminants de la santé

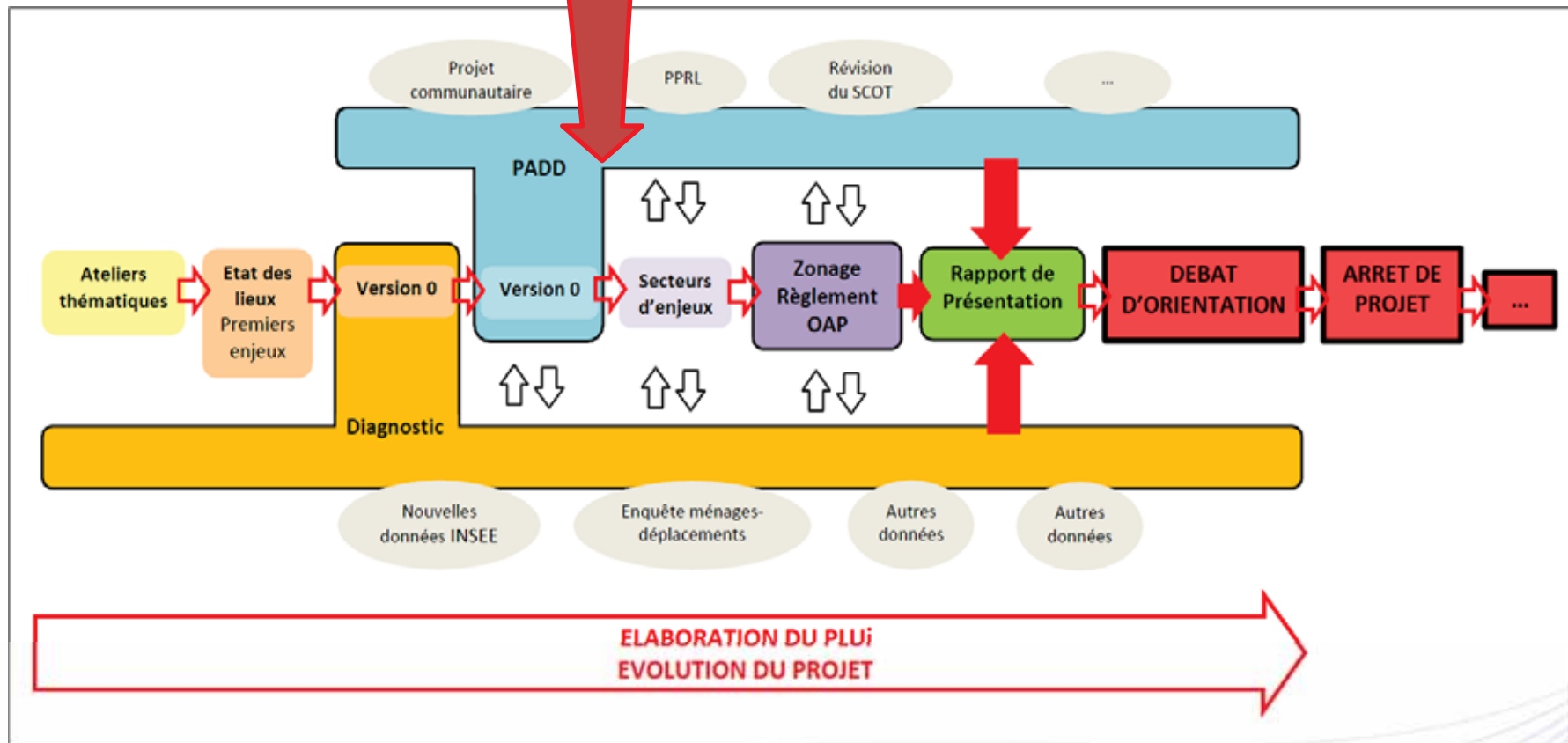


Rappel des objectifs du PACET



5 objectifs transversaux :

- Accroître l'efficacité énergétique du territoire
- Développer les énergies renouvelables et de récupération
- Réduire les émissions de GES
- Réduire l'exposition de la population dunkerquoise aux polluants atmosphériques
- Adapter le territoire au changement climatique



22 juin 2017

Débat des grandes orientations du PADD

Décembre 2019

Approbation du PLUI HD

Décembre 2018

Arrêt projet du PLUI HD

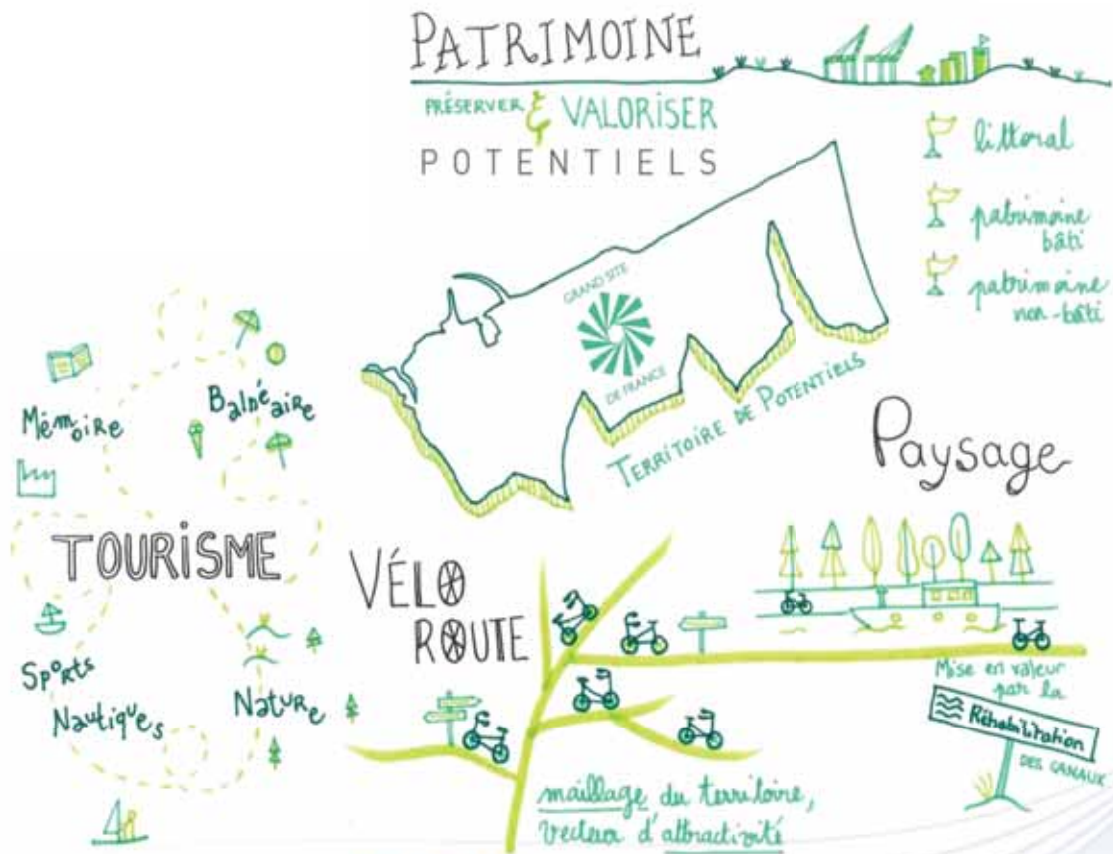
ORIENTATION 1 : PROMOUVOIR UNE AGGLOMERATION ATTRACTIVE OU IL FAIT BON VIVRE

- Objectif 1 : Offrir une qualité de vie saine et agréable à notre population
- Objectif 4 : Réduire l'empreinte écologique du territoire



ORIENTATION 1 : PROMOUVOIR UNE AGGLOMERATION ATTRACTIVE OU IL FAIT BON VIVRE

- Objectif 2 : Préserver et valoriser notre patrimoine
- Objectif 4 : Réduire l'empreinte écologique du territoire



ORIENTATION 1 : PROMOUVOIR UNE AGGLOMERATION ATTRACTIVE OU IL FAIT BON VIVRE

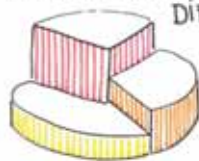
- Objectif 3 : Considérer l'eau comme un atout essentiel du dunkerquois
- Objectif 4 : Réduire l'empreinte écologique du territoire



ORIENTATION 2 : PROMOUVOIR UNE AGGLOMERATION VERTUEUSE DE PROXIMITE

- Objectif 1 : Développer le territoire par le prisme des déplacements
- Objectif 2 : Mettre en œuvre un développement urbain cohérent et maîtrisé en favorisant le renouvellement urbain
- Objectif 3 : Favoriser l'attractivité résidentielle
- Objectif 4 : S'adapter à la diversité de la population
- Objectif 5 : Concilier préservation des commerces de centres ville et confortement des centres commerciaux existants

Densité
DIFFÉRENCIÉE
selon
les secteurs



Parcours résidentiel

CONSO FONCIÈRE
MIXITÉ SOCIALE

RÉPARTITION
CONCERTÉE
entre les communes

Renouvellement
URBAIN

Offre de logements

INNOVANTE

MODULABLE

Logement social

+ MOBILITÉ

+ SERVICES

Rééquilibrer

PETITS LOGEMENTS LOG. ÉNERGÉTIQUES
CONSTRUCTION RÉHABILITATION

Parc Logement

ORIENTATION 3 : INNOVER POUR L'EMPLOI DANS UN TERRITOIRE EN TRANSITION ECONOMIQUE

- Objectif 1 : Accompagner la diversification économique de l'agglomération par l'innovation et les filières d'avenir
- Objectif 2 : S'appuyer sur notre littoral comme atout économique spécifique du territoire
- Objectif 3 : inciter le développement d'une agriculture d'avenir tournée vers le local
- Objectif 4 : Poursuivre la transition énergétique du territoire

TRANSITION ÉCONOMIQUE

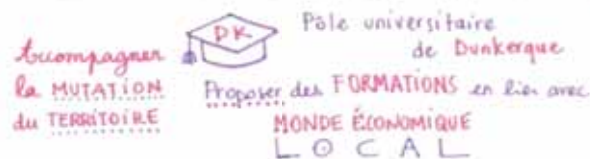


ANTICIPER Diversifier

entreprises innovantes



filières d'avenir



tourisme



alimentaire de proximité



PLUIH d'idées
sur le **DUNKERQUOIS**



CONCERTATION PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL HABITAT DEPLACEMENTS

Merci de votre
attention.

I 30 janvier 2018 I